

COMMUNIQUÉ

La CSST s'associe aux 11^{es} Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique



Québec, le 5 mai 2010 – La CSST est heureuse de s'associer aux 11^{es} Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique, qui se déroulent du 5 au 8 mai 2010, au Centre de foires de Québec.

Développer une culture de la prévention, c'est primordial !

Cette association entre la CSST et les Olympiades en dit long sur la grande importance que la CSST accorde aux jeunes et aux nouveaux travailleurs. Elle vise, entre autres, à valoriser les compétences en santé et en sécurité du travail dans la formation professionnelle et technique. Elle poursuit également l'objectif de développer une culture de la prévention chez les jeunes de 24 ans ou moins. D'ailleurs, la majorité des épreuves offertes par les Olympiades comporte un volet santé et sécurité du travail, sur lequel les jeunes sont évalués.

La CSST croit que, lorsqu'elles sont acquises avant d'entrer sur le marché du travail, les bonnes pratiques de prévention contribuent à réduire les risques d'accidents. « Il est nécessaire d'encourager les jeunes travailleurs à développer une culture de la prévention, car ils sont malheureusement plus à risque. D'ailleurs, depuis 2001, la CSST, en collaboration avec ses partenaires, met en application le *Plan d'action jeunesse* pour diminuer les accidents chez les jeunes et les nouveaux travailleurs. Ces efforts communs, j'en suis persuadé, profitent finalement à tous les travailleurs et employeurs québécois », a soutenu M. Luc Meunier, président du conseil d'administration et chef de la direction de la CSST.

Plan d'action jeunesse de la CSST

En 2009, au Québec, près de 12 000 travailleurs de 24 ans ou moins ont été blessés, mutilés ou tués au travail. Chaque mois, la CSST déplore le décès d'un jeune causé par un accident du travail. De plus, en tenant compte du nombre d'heures travaillées, les jeunes de 24 ans ou moins subissent plus (une fois et demie) d'accidents du travail que leurs aînés. Voilà pourquoi la santé et la sécurité des jeunes travailleurs représentent une priorité à la CSST. C'est aussi pour cette raison que l'organisme met en œuvre son *Plan d'action jeunesse*, qui comprend trois volets : l'éducation, la formation et l'intégration au travail.

Pour en savoir plus sur le *Plan d'action jeunesse* de la CSST, visitez le site Web de la CSST au www.jeunesautravail.com.

CSST : la prévention, j'y travaille !

La CSST est aujourd'hui l'un des plus importants assureurs de personnes au Québec. En 2009, près de 187 000 employeurs cotisaient à la CSST, et 3,1 millions de travailleurs bénéficiaient de sa couverture d'assurance. L'an dernier, près de 100 000 travailleurs ont été victimes d'accidents ou de maladies professionnelles. Les prestations versées par la CSST totalisent environ 1,8 milliard de dollars en indemnités. Par ses plans d'action et ses programmes d'information, la CSST fait de la prévention un engagement quotidien.

- 30 -

Source : Alexandra Reny
Direction des communications et des relations publiques de la CSST
Cell. : 418 802-1880

Direction des communications
et des relations publiques
524, rue Bourdages
Case postale 1200
Succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7E2